Zeitschrift: Le Messager Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen

Herausgeber: Union suisse des Caisses Raiffeisen

Band: 7 (1922)

Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mai 1922. N° 5. 7me année

Le Messager Raiffeisen

Organe officiel romand de l'Union Suisse des Caisses de crédit mutuel (Système Raiffeisen).

Paraissant chaque mois. — (Abonnements : 1 fr. 50 par an.)

Rédaction et Administration (adresses, etc.) : A. Mounoud, pasteur, Palézieux.

L'Assemblée de Fribourg.

Dimanche dernier, 14 courant, les délégués de nos Caisses arrivaient nombreux à Fribourg pour participer à l'Assemblée générale de l'Union Suisse des Caisses de Crédit Mutuel.

Fribourg, la cité bilingue par excellence, était bien désignée pour recevoir les « Raiffeisen » venant de tous les confins de notre pays ; ils y ont été reçus avec cordialité et empressement.

Dimanche soir déjà, nos délégués avaient le plaisir d'assister à un concert d'orgues dans la Collégiale de St-Nicolas, puis une réunion familière des mieux réussie, termina cette journée. M. Schwaller, Président du Conseil de surveillance, Boschung, Conseiller national, et Liner, président de l'Union, y souhaitèrent la bienvenue aux délégués. Le « Groupe choral fribourgeois » sous l'habile direction de M. Bovet, exécuta plusieurs productions qui furent chaleureusement applaudies ; le costume national fribourgeois, que portaient chanteurs et chanteuses, fut également fort admiré.

Le lundi matin était réservé à une excursion à travers Fribourg et l'on put jouir pleinement, en cette radieuse journée de printemps, du cachet pittoresque de la vieille cité des Zähringen.

C'est à 11 heures que s'ouvrit, dans la salle du Grand-Conseil, la partie administrative. Cent soixante-et-une Caisses y étaient représentées par 253 délégués. M. le Conseiller d'Etat Chatton, directeur des Finances, comme représentant de l'Etat de Fribourg et M. Aeby, syndic, au nom de la ville de Fribourg, nous honoraient de leur présence. On y remarquait également les représentants de la presse.

M. Liner, président de l'Union, ouvre la séance en saluant les délégués et en remerciant les autorités fribourgeoises ; c'est la première fois que des représentants des pouvoirs officiels cantonaux et communaux nous font l'honneur d'assister à l'une de nos réunions. M. Liner fit ressortir la noblesse de notre cause et le travail que nous avons à accomplir : encourager et fortifier l'épargne dans notre peuple et lui fournir d'autre part, à des conditions avantageuses, le capital d'exploitation qui lui est nécessaire. Il souligna encore la satisfaction des pouvoirs directeurs de l'Union d'avoir pu enfin réaliser un vœu caressé depuis longtemps de convoquer une fois la landsgemeinde raiffeiseniste en terre romande. L'Union se devait de prouver aux Caisses de cette partie de notre pays qu'elles sont sur le même pied que leurs sœurs de la Suisse centrale et orientale.

Dans un rapport très détaillé et des plus intéressant, M. Schwaller, président du Conseil de surveillance commente différents postes du bilan. Les comptes et bilan de la Caisse centrale sont approuvés et décharge est donnée à l'administration.

Le Comité de direction sortant de charge est confirmé dans ses fonctions ; il en est de même du Conseil de Surveillance.

Le tractandum le plus important de la séance, l'institution d'un fonds de secours pour les Caisses affiliées, donna lieu à un débat intéressant et sérieux. Présenté par M. Weitzel au nom de la Caisse de Bière, qui en est la promotrice, et par M. Scherrer, vice-président, au nom des Comités de l'Union qui préavisent en faveur de son adoption, ce projet, en faveur duquel s'étaient prononcés la majorité des groupements cantonaux alémaniques, fut tout d'abord combattu par les délégués romands, qui alléguèrent que tout en étant d'accord avec le principe, ils jugeaient la question insuffisamment mûrie, et qu'il convenait de la faire étudier dans chaque Caisse. Des délégués de Soleure et Saint-Gall parlèrent dans ce même sens.

Après une longue discussion, l'Assemblée dé-

cida de renvoyer la question aux Comités, pour étude complémentaire, puis, conformément à une proposition faite au cours des débats, le Comité de l'Union reçut l'autorisation de mettre le fonds de réserve à contribution lorsqu'il y aurait lieu de secourir une Caisse.

Un dîner suivit au Cercle catholique. M. le Conseiller national Boschung présida et inaugura ses fonctions par un discours plein de cordiale bonhomie.

M. le président Liner remercia encore les autorités et s'adressa tout spécialement aux délégués romands.

M. le Conseiller d'Etat Chatton prit ensuite la parole ; il félicita les pionniers de la cause raiffeisen du rôle bienfaisant de leur association, en répandant l'esprit d'épargne et d'économie. L'Etat doit regarder avec sympathie des institutions qui contribuent à la prospérité du pays et favorisent le développement de la petite propriété. Ce discours fut vivement applaudi.

Puis M. le syndic Æby fit à son tour l'éloge du crédit mutuel en rendant hommage au philanthrope Raiffeisen. Il parla en termes poétiques de Fribourg, cité des saines traditions, et porta un toast aux Caisses Raiffeisen et à leur prospérité.

M. Schwaller dit encore quelques mots d'une brillante fantaisie, et nos délégués se dispersèrent, pour rentrer dans leurs foyers, emportant un charmant souvenir des bonnes heures passées à Fribourg.

Ainsi s'est déroulée notre modeste manifestation de Fribourg ; elle restera dans les annales de la cause du crédit mutuel agricole. Par la persévérance de leur travail, nos Caisses ont acquis leur place au soleil ; nous sommes heureux des résultats déjà obtenus et nous y voyons un encouragement à persévérer dans notre œuvre pour l'émancipation et le bien-être des classes laborieuses de notre chère patrie.

H. S.

Discours du Président de l'Union Suisse

à l'assemblée générale de l'Union Suisse des Caisses de crédit mutuel à Fribourg.

Messieurs les délégués, Messieurs les invités,

C'est pour moi un grand honneur que de vous souhaiter la bienvenue à la réunion de ce jour. De toutes les régions de notre chère patrie, vous êtes accourus pour discuter des intérêts de l'œuvre que vous poursuivez en commun et qui doit concourir au bien-être social. L'esprit qui animait Raiffeisen n'est-il pas l'esprit chrétien; l'amour du prochain n'inspire-t-il pas nos institutions ?

Nous ne voulons pas méconnaître le sérieux des temps actuels, et nous souvenant toujours davantage des vrais principes à la base de notre organisation, nous voulons poursuivre un double but, qui est tout d'abord d'augmenter et de fortifier dans le peuple l'esprit d'épargne et d'économie. Chercher à inspirer et à fortifier partout cette vertu, c'est contribuer au bien-être et au bonheur dans la famille, dans la Société, dans l'Etat. Propageons cet esprit Raiffeisen par la fondation de Caisses de crédit mutuel dans chacun de nos villages; voilà un travail qui portera des fruits bienfaisants. Les membres de nos Caisses renforcent cet esprit d'économie ; ils contribuent simplement et modestement à la réforme sociale nécessaire, en offrant au monde ne cherchant que luxe et jouissance, un tableau de modeste mais paisible bonheur.

De ce premier but en découle un second auquel tendent également nos efforts, c'est celui de procurer à des conditions favorables, à la classe moyenne de notre pays le capital d'exploitation qui lui est nécessaire. Le travailleur qui par son labeur s'est constitué un modeste foyer, l'agriculteur, l'artisan, le commerçant, le petit industriel résidant dans la commune même, voilà ceux qui ont le droit d'utiliser cette épargne. Que l'argent de nos campagnes reste dans nos campagnes et qu'il puisse y être utile à ceux qui l'ont produit.

Loin de vouloir entraver nos membres dans leurs occupations privées, nous voulons par notre organisation, leur mettre dans la main les moyens nécessaires pour triompher dans la lutte quotidienne pour la vie. Le grand idéal de nos Caisses est d'obtenir une situation saine et forte de la classe moyenne de notre patrie.

Vous avez déjà répondu à notre appel, et notre œuvre s'est en peu d'années grandement développée. Si la séance de ce jour est animée de l'esprit de concorde et d'amour mutuel, elle portera des fruits pour les 300 Caisses de notre association et pour les contrées non encore acquises à notre cause. Votre participation nombreuse à cette assemblée, Messieurs, est pour moi une preuve éclatante que malgré la vague actuelle de matérialisme, il existe encore dans notre peuple un esprit tenace d'idéalisme.

C'est avec une réelle satisfaction que nous avons enfin pu réaliser le désir que nous avions formé depuis longtemps déjà, de convoquer une fois les délégués à nos assises annuelles chez nos Confédérés de langue française. Les nombreuses Caisses des plus florissantes existant dans les cantons romands, leur beau développement, nous faisait un devoir de leur prouver la sympathie de leurs sœurs de la Suisse centrale et orientale. L'Union n'est-elle pas le lien entre les membres des diverses régions de notre pays et ne permet-elle pas aux Caisses riveraines des lacs de Constance ou du Léman, à celles des montagnes valaisannes ou des bords de la Sarine, de travailler en commun et de s'entr'aider mutuellement.

Je vous apporte, Messieurs les délégués, et Messieurs les invités, le salut du Comité de Direction de l'Union. Je remercie les autorités du canton de Fribourg qui nous ont ouvert les portes de leur cité; qui ont mis si gracieusement à notre disposition la salle de leur Grand-Conseil, qui nous ont donné hier et aujourd'hui, l'occasion d'admirer les curiosités et le cachet tout spécial de l'antique cité des Zähringen. Nous sommes fiers de l'honneur que vous faites par là aux Caisses Raiffeisen et aux pionniers de cette cause.

Je salue tout spécialement ici M. le Conseiller d'Etat Chatton, M. le Professeur Æby, syndic de la Ville de Fribourg, ainsi que les représentants de la Presse qui ont bien voulu nous honorer de leur présence.

Nous avons la ferme conviction que l'assemblée de Fribourg restera dans les annales du Mutualisme Raiffeisen suisse et sera le point de départ d'une nouvelle étape de son développement. Durant ces vingt dernières années, l'idée de la mutualité dans le domaine du crédit agricole s'est propagée d'une façon des plus réjouissante; nous voulons persévérer dans notre œuvre et ne laisser aucun hameau en dehors de son action bienfaisante.

Nous allons travailler aujourd'hui comme pionniers d'une cause noble et utile, à l'affranchissement et au bien-être des classes laborieuses de notre chère patrie. Puissent nos débats être inspirés de l'esprit de concorde et d'entr'aide mutuelle, de confiance inébranlable dans la puissance de notre nationalisme suisse. C'est dans cet espoir que j'ouvre la séance:

Trad: H. S.

Echos des assemblées

des groupes cantonaux de l'Union Suisse

L'Union Suisse élargissant chaque année les cordeaux de sa tente et groupant actuellement plus de 300 Caisses, il est naturel que les groupements cantonaux prennent de plus en plus conscience de leur existence et que leurs séances soient le lieu où se discutent les sujets que l'assemblée générale devra trancher en dernier ressort. La transition se fera peu à peu entre les grandes assises actuelles, véritables landsgemeindes des Caisses Raiffeisen Suisses et les séances de délégués aux allures plus calmes, bien moins nombreuses et dont la réunion de Berne, en décembre dernier, nous paraît bien, quelque officieuse qu'elle ait été, avoir inauguré la tradition. Les associations nationales dans notre pays ne peuvent rompre en visière avec les traditions qui sont la caractéristique de notre peuple; à mesure qu'elles se développent, elles tendent à se décentraliser. Nous nous réjouissons de voir l'heure venue où nos Caisses Raiffeisen seront si nombreuses qu'il ne pourra plus être question de réunir tous leurs représentants autorisés dans une même salle et de discuter utilement sur les objets à l'ordre du jour autres que l'approbation des comptes.

Nous reviendrons prochainement sur ce projet des assemblées générales et nous vous promettons de solliciter à cet égard l'avis de nos Caisses romandes. Notre organe officiel est le lieu où peuvent être discutées utilement les questions intéressant l'avenir et les progrès de nos Caisses Raiffeisen, et pour assurer ces progrès il faudra peut-être que quelques-uns d'entre nous consentent au sacrifice de traditions qui leur sont chères.

Nous grouperons ci-après les renseignements que nous avons obtenus sur les diverses assemblées régionales, glânant quelques données intéressantes dans les rapports de leurs comités:

St-Gall. — A tout seigneur tout honneur. Dès l'origine du mouvement raiffeiseniste en Suisse, les Caisses St-Galloises se firent remarquer par leur activité, le zèle que déployèrent leurs membres pour répandre la bonne parole dans l'ensemble du pays et par les succès que put enregistrer cette propagande intelligente. L'assemblée générale du groupe, tenue le 27 avril à Wattwill, groupait 96 délégués représentant 51 Caisses des 60 affiliées. Présidée par M. J. Liner, président du groupe en même temps que président du Comité de Direction de l'Union Suisse, elle entendit la lecture d'un rapport intéressant et suggestif du

secrétaire du Comité, M. Federer de Rorschachgraben. La crise qui sévit dans ce canton comme ailleurs, plus intensivement peut-être encore qu'en d'autres contrées de par la nature de ses industries, a démontré une fois de plus la nécessité de donner au crédit rural les bases solides que seule la solidarité peut lui assurer. Trois Caisses nouvelles ont été fondées, une Caisse d'épargne dont l'activité datait d'un demi-siècle s'est transformée en Caisse Raiffeisen. Le nombre des sociétaires s'est augmenté de 520 et atteint le beau chiffre de 5978. Les Caisses les plus nombreuses sont celles de Mels avec 406 membres, Nesslau et Waldkirch accusent l'une 336, et l'autre 218 associés. Cinq Caisses ont des effectifs de 150 — 200 membres, et 13 autres Caisses suivent avec 100 — 150 sociétaires. La somme totale du bilan des Caisses St-Galloises atteint 38.836.098. fr., 53 et, le mouvement d'affaires a été de 104.329.779 fr., 61. Comme terme de comparaison, il est intéressant de remarquer qu'en 1916, pour l'ensemble des Caisses de l'Union Suisse, y compris naturellement St-Gall, le bilan total des 195 Caisses alors existantes n'atteignait que 37 millions et le roulement 84 millions. On voit quels progrès magnifiques la cause Raiffeiseniste a fait dans ce canton et combien se légitiment ses prétentions au titre de groupe Vorort. Le nombre des déposants en Caisse d'épargne est de 20297, créanciers pour un total de 11.670.253.93. Le rapporteur remarque que ce sont les Caisses disservant les localités les plus à l'écart des centres urbains qui accusent la plus forte augmentation dans le chiffre des dépôts ; moins atteints que dans les communes riches et populeuses par la soif des jouissances, leurs habitants ont vu dans la crise actuelle une occasion de redoubler d'économie. Des dépôts sur obligations ont également progressé de 1.811.074.11 et atteignent le chiffre de 14, 743.266, 44. Bel exemple à proposer à d'autres : le peuple de la campagne St-Galloise ne s'est pas laissé gagner par l'appétit des beaux dividendes ; et il a préféré confier ses épargnes à des conditions de taux plus modestes à ses banques locales. Le montant total des prêts, les comptes-courants débiteurs mis à part, est de 27.607.834.15, en augmentation de 2.222.847.79 sur l'exercice précédent, répartis entre 6334 débiteurs. Les conditions tout particulièrement favorables que les caisses Raiffeisen peuvent faire à leurs membres leur attirent constamment de nouvelles demandes d'emprunt.

Les Caisses saint-galloises, comme leurs sœurs du reste de la Suisse, font effort pour arriver à une baisse du prix de l'argent ; la crise par laquelle passe actuellement l'industrie et l'agriculture leur en font un devoir pressant, quoique l'échelle de leurs taux soit bien en dessous des prix habituels en banque. Il ne faut pas oublier que la plupart d'entre elles ont dû consentir à leurs obligataires des taux correspondant à ceux que la Confédération offrait pour quelques-uns de ses emprunts. Le déplorable exemple donné en haut lieu obligera certaines de nos associations à des sacrifices qu'atténuera cependant l'importance du fonds de réserve. Le bénéfice total de l'ensemble des Caisses pour l'exercice 1921 est de 127,020 francs 80 ct., portant les réserves actuelles à 706,306 fr. Si nous ajoutons à ce chiffre le montant du capital social, soit 536,292 fr., on voit quelles sûretés — abstraction faite de la garantie mutuelle des membres — les Caisses Raiffeisen saint-galloises offrent à leurs créanciers. Ce canton peut être fier de ses mutualités de crédit dont quelques-unes ont un chiffre d'affaires égalant celui de certaines banques régionales. Citons Waldkirch, dont le roulement ascende à plus de 15 millions, un bilan de plus de 13,325,000 fr. et un fonds de réserves de 61.000 fr. ; Niederhelfenschwil avec un bilan de 2,467,000 fr. et un fonds de réserve de 86,168 fr. D'autres encore méritent une mention spéciale : Mels, Andwil, Amden, Muolen, Benken, Mörschwil, etc. Ce développement réjouissant n'a pas manqué de susciter la jalousie des banques capitalistes. Très judicieusement, le rapporteur montre combien sont injustes de tels sentiments. Les banques officielles et privées ont un champ d'activité suffisamment vaste pour que l'œuvre poursuivie par nos Caisses ne puisse leur porter ombrage. L'assainissement du petit crédit rural assure la stabilité du crédit général auquel pourvoit la banque capitaliste. Les uns et les autres concourent au bien-être général et à la prospérité générale du pays.

Après avoir réglé quelques questions administratives courantes, l'assemblée a discuté longuement la proposition de la Caisse de Bière. De l'avis de plusieurs, une administration prudente et avisée de toutes les Caisses, jointe à une surveillance attentive de la part des organes directeurs rendrait inutile la création d'un fonds de secours spécial pour pertes éventuelles. Dans sa grande majorité, l'assemblée se déclara cependant favorable au projet tout en émettant le vœu que les retenues annuelles sur l'intérêt des parts sociales soient réduites à 25 et 10 pour cent au lieu de 50 et 20 pour cent. Les délégués paraissent avoir beaucoup joui de leur rencontre fraternelle et ont regagné leurs foyers pleins d'un nouveau zèle pour la cause qu'ils servent avec un succès très réjouissant.

* * *

Bâle-Campagne. — A l'assemblée générale de ce groupe, convoquée pour le dimanche 30 avril à Therwil, assistaient les délégués de 7 Caisses sur les 8 que comporte ce demi-canton. Le Bureau de l'Union était représenté par un de ses employés, M. Bücheler. La Caisse d'Oberwil fut désignée comme section vorort. M. Bücheler donna les renseignements les plus intéressants sur le compte annuel et le bilan de l'Union, tandis que M. Thüring, d'Ettingen, membre du Comité central de surveillance, commentait le rapport de la Société fiduciairs de Zug qui, chaque année, soumet les comptes de notre établissement central au contrôle le plus sévère. — Le projet de la Caisse de Bière fit également l'objet d'une discussion approfondie où des opinions très divergentes se firent jour. La majorité des délégués se rallia enfin à un amendement ramenant à 20 pour cent au lieu de 50 pour cent le montant de la retenue sur l'intérêt de parts sociales à verser au fonds de secours pour pertes éventuelles. L'assemblée se termina par une conférence des plus intéressantes du délégué du Bureau qui souligna l'importance de nos Caisses Raiffeisen dans la situation économique présente, la nécessité d'un groupement puissant et le rôle toujours plus important que doivent y jouer les groupements cantonaux.

(A suivre).

Lausanne. — Imp. A. Bovard-Giddey